

Assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2020

Les éléments ci-après seront détaillés lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société des Amis du Muséum qui se tiendra le 14 novembre 2020, salles Pierre Nicole, Maison des Mines, 270 rue Saint Jacques, 75005 Paris

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité du secrétaire général
- Rapport financier des trésoriers
- Rapport du commissaire aux comptes
- Vote des résolutions
- Vote du budget 2020
- Élection et réélection des candidats au conseil d'administration
- Questions diverses
- Clôture de l'assemblée générale

• Rapport moral

L'année 2019 s'est déroulée dans un climat compliqué à tous les niveaux. Sur l'état de notre planète, c'est toujours le même constat alarmant : notre planète brûle comme l'avait dit l'un de nos anciens présidents de la République. Nous ne pouvons que souhaiter que des actions réelles et pas des vœux soient engagées, pour que notre espèce et d'autres, animales comme végétales, aient un avenir. Il nous faut agir rapidement. En 1820, il y a exactement deux siècles, Jean-Baptiste de Lamarck écrivait déjà dans son **Systeme analytique des connaissances positives de l'homme** : « L'homme, par son égoïsme trop peu clairvoyant pour ses propres intérêts, par son penchant à jouir de tout ce qui est à sa disposition, en un mot, par son insouciance pour l'avenir et pour ses semblables, semble travailler à l'anéantissement de ses moyens de conservation et à la destruction même de sa propre espèce. On dirait que l'homme est destiné à s'exterminer lui-même après avoir rendu le globe inhabitable ».

Au Muséum, ces constatations ont été reprises au milieu du XX^e siècle par Roger Heim, puis par Jean Dorst dans des écrits, des ouvrages et des films. En vain ? Notre espoir, c'est de voir poindre de nouvelles générations conscientes de la gravité de la situation et qui s'engagent pour que nous ayons un futur.

Notre Société a continué de soutenir, autant que ses moyens le lui permettent, la rénovation du patrimoine du Muséum et ses aides ont concerné la sauvegarde de plusieurs fabriques de la Ménagerie du Jardin des plantes (fabrique des daims, fabrique des chauves-souris et fabrique du nilgaut, une antilope indienne). Notre aide a permis la restauration du coffret en ambre, dit d'Anne d'Autriche, présenté à l'occasion de la prochaine grande exposition du Muséum « *Pierres précieuses* » qui sera ouverte au public début avril. Elle a aussi apporté diverses aides aux chercheurs du Muséum pour leurs activités de recherche ou d'enseignement (cf. rapport d'activité).

Notre Bulletin est dans une phase de transition. Une nouvelle équipe rédactionnelle est en cours de constitution, suite au départ pour une retraite bien méritée de l'équipe précédente formée de Mmes Collot et Barzic, ainsi que de M. Juppy. Elle continue d'assurer avec Mme Danielle Tran Van Nhieu et Yves Cauzinille la période de transition. Un grand merci à tous pour leur apport très apprécié. Nous remercions par avance la nouvelle équipe qui va prendre la relève prochainement. Nous devons aussi exprimer notre reconnaissance aux administrateurs compétents et dévoués qui nous permettent, par leur rôle et leur contribution, de participer activement aux fêtes de la Nature et aux fêtes de la Science.

Le prix Roger Heim 2019 a été attribué avec un peu de retard à Kévin Barré. Après des études pré-doctorales à l'Université d'Angers, c'est au Muséum qu'il a préparé sa thèse soutenue fin 2017 (voir encart). Un résumé de ses recherches sera publié dans un prochain numéro de ce Bulletin. Actuellement, il réalise un post-doctorat à Concarneau dans la continuité de ses recherches.

Le lauréat 2018, Corentin Bochaton, nous a récemment donné une conférence sur l'évolution de ses travaux scientifiques. Il a poursuivi son investigation à l'échelle régionale des petites Antilles et la développe également dans d'autres aires tropicales, notamment en Asie du Sud-Est continentale (Thaïlande et Cambodge), dans le cadre d'un post-doctorat.

Quant au lauréat 2017, Clément Garineaud, il est chargé de mission Natura 2000 et animateur de plusieurs sites du Parc Naturel Régional du Morvan.

Professeur Bernard BODO, Président

• Rapport d'activité

L'activité du conseil d'administration

Comme chaque année, nous avons tenu quatre conseils d'administration en 2019, les 12 mars, 4 juin, 15 octobre et 3 décembre, chaque fois précédés d'une réunion du bureau composé depuis juin 2016 de : Bernard Bodo, Président, Raymond Pujol, Vice-président, Yves Cauzinille, Secrétaire général, Christine Sobesky, Trésorière et Paul Varotsis, Trésorier-adjoint.

Deux administrateurs ont démissionné du Conseil d'administration : Josette Rivallain et François Ketelers.

Gérard Faure, administrateur, quittera ses fonctions avant l'Assemblée générale de 2020.

Six administrateurs, au terme de leur mandat de quatre années, sont candidats à son renouvellement : Aïcha Badou, Bernard Bodo, Yves Cauzinille, Bernard François, Sophie-Eve Valentin-Joly, Paul Varotsis.

En outre, à la suite de l'appel à candidatures lancé dans le bulletin n° 279 de décembre 2019 et relayé par messagerie, nous enregistrons avec plaisir quatre candidatures à la fonction d'administratrice et d'administrateur : Marie-Françoise Aufrère, Danièle Bourcier, Norbert Molina et Monique Ollier

Les sociétaires sont donc appelés à se prononcer par vote secret sur ces dix candidatures (ils peuvent rayer des noms).

Adhésions

Nous avons enregistré 4 368 sociétaires à jour de leur cotisation le 31 août 2019, soit une augmentation de 321 adhérents (+ 8 %) par rapport à 2018 et un gain de plus de 1 000 adhérents depuis 2016.

Tableau de l'évolution des adhésions de 2016 à 2019

Adhésion	2016	2017	2018	2019
Individuel	873	962	1 045	1 195
Duo	(649 x2) 298	(724 x2) 1 448	(793 x2) 1 586	(859 x2) 1 718
Etudiant	260	239	333	257
Junior	806	847	1033	1 130
Donateur	37	33	32	50
Membre à vie	21	18	18	18
Total	3 295	3 547	4 047	4 368

Ghalia Nabi a noté en 2019 une forte tendance au retour d'adhérents qui avaient "oublié" de renouveler depuis deux, trois ou cinq ans et reviennent soudain, séduits probablement par une exposition ou un événement et surtout par l'image de plus en plus attractive et magique du Muséum, y compris bien sûr dans son rôle d'avant garde pour la sauvegarde de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique.

Cependant, le système de "pass annuel" récemment mis en place par le Muséum pourrait ralentir le rythme des adhésions. L'effet en sera visible et mesurable en 2020. Fin décembre 2019, en pleine période d'adhésion et de renouvellement, Ghalia Nabi notait un déficit d'inscriptions de l'ordre de 20 % par rapport à la même période de 2018.

Il faut rappeler que le bulletin trimestriel, les conférences du samedi et les sorties proposées constituent le "plus" de la Société des Amis que n'offre évidemment pas le pass du Muséum

Révision des tarifs d'adhésion

Les tarifs d'adhésion révisés lors de l'Assemblée générale du 9 avril 2016, reconduits à l'Assemblée du 22 avril 2017, à celles des 2 juin 2018 et 13 avril 2019 sont les suivants : titulaires 45€, couples 74€, jeunes et étudiants 12/25 ans 26€, enfants 3/12 ans 20€, donateurs : à partir de 80€

Le Muséum nous demande d'ajuster nos tarifs d'adhésion sur ceux de son pass. En concertation avec la présidence et les services du Muséum à ce sujet, la Société des Amis soumettra au vote de l'assemblée générale les éventuelles modifications tarifaires proposées pour 2021.

Aides financières consenties au Muséum

Le tableau des aides accordées en 2019 figure dans le rapport financier pour un montant total de 74 715 €. Nous nous efforçons d'équilibrer les principales formes d'aides qu'il est toujours utile de rappeler : restauration/rénovation patrimoniale (bâtiments et objets), missions scientifiques de terrain, enrichissement des collections scientifiques, organisation de colloques et édition d'ouvrages. Signalons ici, à la suite du président, deux aides emblématiques :

- la **restauration du coffret en ambre, dit d'Anne d'Autriche** (4 500 €) que nous découvrirons à l'exposition "Pierres précieuses" de la Grande Galerie de l'Évolution (du 3 avril 2020 au 3 janvier 2021 - commissaire scientifique François Farges),
- la **restauration de la fabrique du nilgaut** (espèce d'antilope) de la ménagerie pour laquelle nous avons donné 10 000 € en 2019 et verserons 43 748 € en 2020. Il faut souligner ici l'effort de participation de la Société à la valorisation du patrimoine architectural du Muséum auquel appartiennent les pavillons historiques de la ménagerie.

Publications

Comme vous le savez, l'équipe de rédaction du bulletin (Mme Jacqueline Collot, directrice de la publication, Marie-Hélène Barzic et Jean-Claude Juppy) a passé le relais en 2018 – après vingt-cinq ans – à une nouvelle équipe en cours de constitution, qui a réussi à assurer la publication des quatre numéros de notre bulletin trimestriel « *Les Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle* » (nos 277 à 280).

Nous exprimons à nouveau notre gratitude à Mme Collot, Mme Barzic et M. Juppy qui, cette année 2019 encore, ont accepté d'accompagner et de conseiller très efficacement la production du bulletin dans l'attente du plein fonctionnement de la nouvelle équipe rédactionnelle.

Nous remercions particulièrement les administratrices et administrateurs qui ont assuré, en 2019, la continuité de la publication et sollicitons volontiers la contribution des sociétaires qui souhaiteraient participer bénévolement (au titre de leur compétence éventuelle) à la réalisation de notre publication.

Nous précisons en outre que plusieurs des candidats à la fonction d'administrateur possèdent potentiellement les compétences qu'elles et qu'ils mettront en œuvre en 2020

Gérard Faure assure la publication du supplément *L'Espace Jeunes* jusqu'au numéro de mars 2020.

Visites et sorties

Les visites, sorties et week-ends de la Société des Amis restent très appréciés. Nous avons multiplié en 2019 les visites parisiennes de lieux exceptionnels qui ne sont accessibles que par groupe, limité à 25 ou 20 et même parfois 12 ou 15 : la *Musée de l'histoire de la médecine*, les *Sources du Nord* (qui ont alimenté Paris en eau à partir du Moyen-Âge), l'exposition *Le voyage américain d'Alexandre de Humboldt* à l'Institut de France et bien sûr la *Zoothèque* du Muséum, dont Michel Tranier a continué à assurer plusieurs visites en 2019. Habituellement, le ravissement des participants n'a d'égal que le désappointement des postulants arrivés trop tard sur la liste des élus. Comment faire autrement ? Il faudrait plusieurs centaines de visites de la Zoothèque pour faire découvrir ce lieu caché à tous les adhérents de la Société des Amis !

Parmi les sorties à la journée en Ile-de-France, citons l'*arboretum Vilmorin de Verrières le Buisson*, la *Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux*, le *Parc des Félines de Nesles* et plus loin la *Montagne de Reims* et les *Faux de Verzy*, l'*arboretum des Grandes Bruyères* près d'Orléans et par une superbe journée de novembre, la *découverte du Vexin français* évoquée dans ce numéro.

Je n'oublie pas le *voyage en Slovénie*, du 18 au 27 juin 2019, vécu par une vingtaine de sociétaires enchantés.

Regard de la Lanterne - Association Sources du Nord



Conférences

Les 20 conférences de 2019 ont attiré 1 583 personnes, soit une moyenne de fréquentation de 79 auditeurs par séance (82 en 2018 et 77 en 2017). Nos conférences du samedi restent donc très attractives malgré les difficultés et les troubles qu'a connus le Jardin des plantes en 2019. Sur les 22 conférences programmées, une a été annulée le 7 décembre (Mme Serre-Collet, qui a bien voulu accepter de revenir le 12 décembre 2020) ; une autre, le 9 février, n'a pas eu lieu par suite d'une distraction de la conférencière se trompant d'horaire. Nos conférences se sont tenues à l'amphithéâtre de paléontologie où elles seront désormais toujours accueillies. Le samedi 14 décembre, l'amphi de paléontologie était fermé et les services du Muséum nous ont accordé la salle d'entomologie. En pleine grève des transports, quelle n'a pas été notre surprise de réussir à réunir nos trois conférenciers et à compter tout de même 63 participants ce jour-là, malgré les circonstances. Il est probable que quelques sociétaires fidèles qui ne reçoivent pas les messages internet et ont eu des problèmes de mobilité ou de transport en 2019 retrouveront vite le chemin de la Galerie de paléontologie.

Activités

- **Fête de la Nature** (25 et 26 mai 2019)

Sur le thème "*Le mouvement, c'est la vie*", l'atelier de la Société des Amis évoquait les mouvements des plantes, les migrations animales et les parades nuptiales. Gérard Faure en a donné un compte rendu détaillé dans le supplément de notre bulletin, *L'Espace Jeunes* n° 278 de juin 2019.

- **Fête de la Science** (11, 12 et 13 octobre 2019)

L'atelier de la Fête de la Science avait pour titre "*Longueur surface volume... Comment mesurer la vie ?*". Gérard Faure le présente dans le supplément de notre bulletin, *L'Espace Jeunes* n° 280 de décembre 2019. L'atelier très ludique a notamment ravi les enfants qui s'enfermaient dans un cube en papier pour saisir la notion de volume ou comptaient scrupuleusement les cernes d'une coupe d'arbre pour déterminer son âge.

Remerciements

J'adresse les félicitations et les remerciements de la Société des Amis :

- à Philippe Bireau, qui a poursuivi en 2019 la construction et la mise en ligne de notre site internet autonome, propre à la Société des Amis, dont la mise en service devrait intervenir prochainement ;
- par anticipation, aux futurs participants de cette assemblée générale du 25 avril 2020 et à tous les absents, dont ils porteront les pouvoirs ;
- aux administratrices et administrateurs qui contribuent activement au rayonnement de la Société des Amis ;
- aux quatre nouveaux futurs administrateurs qui ont déjà offert leur assistance bénévole à la Société ;
- aux chercheurs, professeurs et scientifiques du Muséum et d'ailleurs qui acceptent de nous donner des conférences bénévoles et d'accompagner nos activités ;
- à Ghaliya Nabi, notre secrétaire (et chargée de la communication et des relations publiques) ;
- et à Ouardi Nebchi, qui encadre et contrôle avec bienveillance et efficacité l'accueil et le bon déroulement de nos conférences du samedi.

Yves CAUZINILLE, Secrétaire général

• Rapport financier

Mesdames, Messieurs,

Les cotisations, 150 534 €, sont en progression de 8%.

Les charges d'exploitation, 249 797 €, sont en baisse.

Le coût du bulletin trimestriel, 26 972 €, représente 11% des frais de fonctionnement.

Les subventions versées au Muséum et aux chercheurs sont en très nette augmentation, puisqu'elles s'établissent à 74 715 €.

Les dons effectués par les adhérents se sont élevés à 3 746 €.

Le résultat financier est positif, 63 503 €.

Le résultat net d'exploitation 2019 présente un résultat bénéficiaire de 36 143 €.

	Recettes	Dépenses	Résultat
Exploitation courante	215 470	242 831	-27 361
Cotisations, voyages, divers / Coût gestion	211 724	168 116	43 608
Dons /Aides Muséum et chercheurs, prix R. Heim	3 746	74 715	-70 969
Gestion du portefeuille	70 470	6 966	63 504
Produits financiers / frais financiers & impôts	70 470	6 966	63 504
Total	285 940	249 797	36 143

Nous vous proposons d'imputer ainsi le résultat bénéficiaire de 36 143 € :

Selon l'article 12 des statuts, le dixième du revenu net des biens de l'association annuellement capitalisé, soit 6 350 €, sera imputé dans le compte « réserve imputée à des biens renouvelables », ces réserves s'élèveront à 377 077 € après répartition du résultat 2019.

Le solde, soit 29 793 €, sera imputé aux autres réserves. Ces réserves libres s'élèveront à 220 664 € après répartition du résultat 2019.

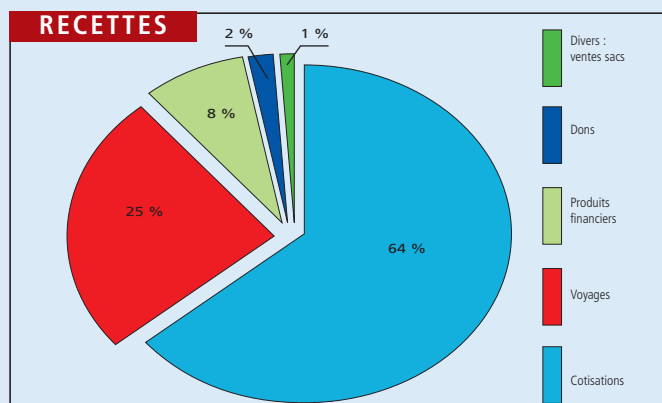
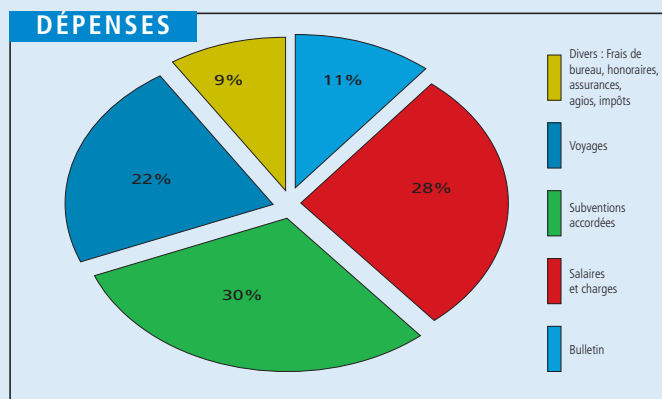
Le projet de budget pour l'année 2020 a été établi sur des bases prudentes :

– un montant de cotisations en nette baisse,

– des dépenses de fonctionnement maintenues au même niveau qu'en 2019.

Bien entendu, ces estimations sont faites sous toutes réserves et ne tiennent pas compte d'éventuelles évolutions conjoncturelles.

Christine SOBESKY, Trésorière



COMPTE DE RESULTAT 2019

CHARGES	2018	2019	prév. 2020
Coût ac des sacs et étuis vendus	620	1 309	1 000
Fournit administr., logiciels, frs postaux et tél.	7 335	5 636	6 000
Location de salles de conférence	3 672	4 320	4 000
Frais de conférence	354	358	400
Assurances	660	673	700
Commissaire aux comptes	1 560	1 560	1 560
Publications	28 670	26 972	28 500
Fête de la Nature et Fête de la Science	1 668	910	1 000
Frais AG, C.A.	587	603	600
Voyages, excursions, organisation sorties	14 745	54 844	15 000
Commission bancaire s/C.B.	997	914	1 000
Agios, droit de garde, taxe S/transactions fin.	2 299	2 072	2 300
Salaires, indemnités, charges	69 224	70 367	70 500
Amortissement mat. informatique	422	521	528
Cotisations FFSN	42	42	42
Moins values et provision S/VMP	50 431	1 355	0
Aides au Muséum & prix R. Heim	69 795	74 715	66 000
Impôts sur les sociétés	2 553	2 627	2 500
Résultat d'exploitation	65 401	36 143	-44 630
Total	190 233	285 940	157 000

PRODUITS	2018	2019	prév. 2020
Cotisations	139 508	150 534	120 000
Dons	4 477	3 746	4 000
Ventes sacs avec logo SAMNHN et étuis carte	719	1 512	1 000
Voyages	18 053	57 678	15 000
Produits nets de cession VMP	10 164	5 246	
Produits financiers	17 312	18 067	17 000
Produits exceptionnels		2 000	
Reprise dépréciation titres	0	47 157	0
TOTAL	190 233	285 940	157 000

PRESENTATION RESUMEE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2019

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019	€	€
ACTIF	2019	2018
Matériel	7 818	7 818
Amortissements	- 6 955	- 6 434
Prêt	0	4 000
Stock de sacs & étuis	749	885
Organismes sociaux		
Créances diverses		
Valeurs mobilières	782 355	788 614
Provision dépréciation des titres	- 14 135	- 61 291
Banque, caisse, livret A	89 797	109 171
TOTAL	859 629	842 763

PASSIF	2019	2018
Dotation initiale et supplémentaire	547 354	547 354
Réserves	202 250	267 651
Provisions retraite	19 864	18 749
Factures à payer & autres dettes	1 560	3 560
Charges fiscales & sociales	4 928	4 856
Produits constatés d'avance	47 530	65 994
Résultat de l'exercice	36 143	- 65 401
TOTAL	859 629	842 763

• Estimation boursière du portefeuille

	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2019	2019
Portefeuille titres LCL	629 047	534 966	670 593	+ 25,4%
Disponibilités	106 096	109 170	107 950	- 1,1%
Fonds mondial Vanguard (ci-joint)	376 950	359 375	466 004	+ 29,7%
TOTAL	1 112 094	1 003 511	1 244 547	+ 24,0%

L'estimation boursière du portefeuille des Amis du Muséum, y compris liquide disponible, est passée de 1 004 K€ à 1 245 K€ au cours de 2019, une augmentation de 24 % qui fait suite à une baisse de 9,7 % pendant l'année 2018, soit en moyenne 5,75 % d'augmentation par an au cours des deux dernières années. Ces chiffres permettent de montrer la volatilité à laquelle nous sommes confrontés, mais aussi que la mauvaise performance de 2018 et l'excellente performance de 2019 sont toutes deux relatives.

L'indice CAC40 a connu une augmentation de 26,4 % en 2019 et l'indice mondial MSCI en euros a connu une augmentation de 29,6 %. Comme toujours, ces chiffres ne sont pas directement comparables à notre performance du fait de nos dépenses et recettes sur l'exercice. Au 31 décembre 2019, nous avons des liquidités de 108 K€ auxquelles on peut ajouter des dividendes de l'ordre de 18 K€ sur l'année qui devraient nous permettre d'envisager 2020 avec sérénité.

La ventilation du portefeuille n'a pas changé au cours de 2019 :

- portefeuille actions chez LCL 54 % (contre 53 % en 2018),
- fonds mondial socialement responsable SRI Vanguard 37% (36 %),
- liquidités, dont livret A chez LCL 9 % (11 %).

A noter cependant que Vanguard a réduit les frais de gestion sur notre fonds mondial de 0,4 % à 0,22 % au cours de 2019, une économie qui ne peut que nous profiter. Vous trouverez les renseignements sur le fonds Vanguard que nous détenons sur le lien suivant : <https://www.vanguardfrance.fr/portal/instl/fr/fr/product.html#/fundDetail/mf/portid=9252/assetCode=equity/?overview>

Au risque de me répéter, je rappelle que nous ne contrôlons pas les marchés boursiers et qu'il n'y a pas de solution miracle dans un monde où les taux d'intérêt sont toujours réduits à zéro, voire négatifs.

Paul VAROTSIS, Trésorier-adjoint

Portefeuille des Amis du Muséum chez LCL au 31 décembre 2019

Valo titres = 670 593,31 € / Solde especes = 31 450,24 € / Livret A = 76 500,00 €

Valeur	Quantité	Cours	Valorisation
LVMH	170	414,20 €	70 414,00 €
L'OREAL	200	264,0 €	52 800,00 €
ADP	250	176,1 €	44 025,00 €
AIR LIQUIDE	340	126,20 €	42 908,00 €
SAFRAN	300	137,65 €	41 295,00 €
VINCI	415	99,00 €	41 085,00 €
SCHNEIDER ELECTRIC SE	380	91,50 €	34 770,00 €
ORPEA	300	114,3 €	34 290,00 €
TELEPERFORMANCE	150	217,4 €	32 610,00 €
EIFFAGE	300	102,00 €	30 600,00 €
SANOFI	320	89,62 €	28 678,40 €
CAPGEMINI	250	108,90 €	27 225,00 €
SEB	200	132,4 €	26 480,00 €
IPSEN	300	79,00 €	23 700,00 €
KLEPIERRE	700	33,85 €	23 695,00 €
ALTAREA	105	202,5 €	21 262,50 €
AXA	765	25,110 €	19 209,15 €
TRIGANO	200	94,10 €	18 820,00 €
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	130	140,65 €	18 284,50 €
KAUFMAN & BROAD	337	37,00 €	12 469,00 €
BNP PARIBAS ACTIONS A	224	52,83 €	11 833,92 €
ATOS SE	117	74,32 €	8 695,44 €
WORLDLINE	44	63,15 €	2 778,60 €
HERMES INTERNATIONAL	4	666,2 €	2 664,80 €

• Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Assemblée générale de l'association Société des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport et, notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des valeurs mobilières de placement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

La Garenne-Colombes, le 19 février 2020

Hervé BOUYON, commissaire aux comptes,
Membre de la compagnie régionale de Versailles



L'attaque des Uruk Hai

Le 25 janvier 2020, à l'amphithéâtre Rouelle, lors d'une table ronde autour du livre "*Tolkien et les sciences*", animé par le paléontologue Jean-Sébastien Steyer, l'illustrateur de l'ouvrage, Arnaud Rafaelian, a réalisé devant nous, "en direct", ce dessin qu'il dédie à la Société des Amis et aux passionnés de Tolkien.

• Aides accordées par la Société des Amis du Muséum national d'histoire naturelle et du Jardin des plantes en 2019

Demandeur	Objet de l'aide	Montant €	Date de règlement
Pierre LINCAMPES	Reconstitution de l'histoire paléo environnementale d'un site en Afrique du Sud.....	3 000	07/01/2019
BDEM	Congrès des étudiants du Muséum organisé en mars 2019.....	1 000	10/01/2019
Eric GUILBERT	Dispositif photos pour étudier la canopée en Guyanne.....	1 500	28/01/2019
Morgane BONADE	Recherche sur l'embryogenèse de la seiche <i>Sepia officinalis</i>	1 880	04/04/2019
Elise-Anne LEGUIN	Etude taxonomique sur la biodiversité cubaine.....	2 190	25/04/2019
MNHN	Participation à la nuit de la chauve-souris.....	152	03/09/2019
MNHN Ménagerie	Restauration fabrique chauves-souris.....	40 923	07/10/2019
Vincent VERROUST	Organisation d'une journée d'étude au Muséum sur les sciences psychédéliques.....	300	18/11/2019
François FARGES	Restauration du coffre d'Anne d'Autriche présenté lors d'une exposition.....	4 500	25/11/2019
MNHN, ménagerie	Restauration de la Fabrique du nilgaut, 1er acompte.....	10 000	26/12/2019
MNHN	Cours de dessin pour adolescents.....	5 520	20/12/2019
MNHN Mécénat	Parrainage d'un orang outan.....	500	31/12/2019
Arnaud HUREL	Organisation d'un séminaire sur l'histoire du Muséum.....	250	23/12/2019
TOTAL DES AIDES 2019		71 715	

POUVOIR (1)

Assemblée générale de la Société des Amis du Muséum national d'histoire naturelle
et du Jardin des plantes du 14 novembre 2020 - salles Pierre Nicole, Maison des Mines,
270 rue Saint Jacques, 75005 Paris

Pouvoir (2) à remettre au mandataire de votre choix ou à adresser au secrétariat de la Société
57 rue Cuvier, 75231 PARIS Cedex 05 - Courriel : steamnhn@mnhn.fr

Je soussigné, NOM..... Prénom.....

Adresse

donne pouvoir à : NOM..... Prénom.....

pour me représenter à l'assemblée générale du 14 novembre 2020.

Date et signature (3)

(1) Ce pouvoir peut être recopié ou photocopié.

(2) Les pouvoirs non attribués à un mandataire seront répartis équitablement entre les membres présents.

(3) La mention « bon pour pouvoir » doit impérativement précéder la signature sous peine d'invalidation du vote.